

2026 : LE CHANGEMENT, VOUS ÊTES NOMBREUX À L'ATTENDRE !

A chacune et chacun d'entre vous, tous nos vœux de bonheur, santé et enthousiasme pour 2026 ! Les débuts d'année symbolisent le renouveau et encouragent chacun à se fixer de nouveaux objectifs.

C'est dans cet esprit que l'équipe Le Projet LCR 2026 se mobilise pour notre commune. Chacun, dans son domaine de compétence, a porté une brique de ce projet collectif au service des Chesnayscourtois : **Une ville plus conviviale, plus humaine, plus verte, plus sobre financièrement, plus volontariste dans sa politique familiale et plus respectueuse de son identité, de son histoire et de son patrimoine bâti et végétal.** Une ville enfin où l'on ne fera **aucune concession sur la sécurité** en prenant en compte tous les signaux faibles actuellement identifiés par les Chesnayscourtois dans les différents quartiers.

Cette équipe constituée de femmes et d'hommes de toutes les générations et de tous les quartiers porte une énergie assez exceptionnelle ! Dans les semaines qui viennent, Tous sont prêts à échanger avec vous sur notre programme qui vous sera dévoilé au fur et à mesure de la campagne. Dans ce 3e document, nous abordons un dossier essentiel dont - presque - personne n'a entendu parler et qui pourtant met notre ville financièrement en danger : l'acquisition du terrain de l'INRIA avec la construction de 860 logements, pour un montant de 50 millions d'euros.

Alors, le 15 mars prochain, vous pourrez participer activement à la mise en œuvre de cette nouvelle vision pour Le Chesnay-Rocquencourt qui vise à protéger notre qualité de vie au quotidien, celle qui a fait qu'un jour nous sommes venus vivre au Chesnay-Rocquencourt.

Retrouver une ville plus belle, plus verte, plus conviviale, plus participative. C'est NOTRE PROJET qui peut devenir LE VOTRE.

Merci de votre soutien Julie

Anne PÈRE-BRILLAULT



**RENDEZ-VOUS
LE 31 JANVIER
2026 -
PARC AUBERT-
À 15 H -
POUR UN
MOMENT DE
CONVIVIALITÉ !**

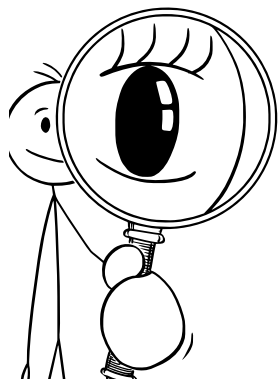


LE PROJET LCR 2026.

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

**ANNE PÈRE-BRILLAULT, UNE ÉQUIPE
QUI VOUS RESSEMBLE POUR NOTRE VILLE !**





L'INRIA, UN CHÈQUE SANS PRÉVISION DE 50 M€

L'INRIA (Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique) occupe un terrain d'environ 12 hectares, propriété de l'Etat, situé à l'ouest de la commune, côte Rocquencourt, le long de la RD 307. Pour accompagner la croissance des effectifs et des projets, l'INRIA a souhaité déménager. Ce terrain, de 1949 à 1967, était un quartier stratégique pour l'OTAN.

Avec la construction de 860 logements annoncés (56 000 m²) et sans préciser tous les équipements publics qui devront accompagner cette arrivée massive de nouveaux habitants, ce projet, en l'état, transforme totalement l'identité et le paysage de l'ancienne commune de Rocquencourt.

Le projet est aujourd'hui dénommé VOLUCEAU et non INRIA, et ce n'est pas neutre. Cette nouvelle dénomination, connotée patrimoine, adoucit l'image du projet en masquant la densité prévue et la rupture avec l'ancien site boisé de l'INRIA. Le nom sert à installer un récit positif et patrimonial autour d'un projet urbain très transformant.

Comment le maire du Chesnay-Rocquencourt a-t-il pu, seul, entraîner la commune et ses habitants dans une acquisition foncière de 50 M€ et toutes ses conséquences ?

Principales étapes d'un projet majeur pour l'évolution du Chesnay-Rocquencourt dont - presque - personne n'a entendu parler.

De 2019 à 2023, le président du conseil départemental des Yvelines est entré en négociation avec l'Etat pour envisager une possibilité d'achat du site. A cette date, l'INRIA n'avait pas encore décidé quel serait son nouveau site d'implantation.

À l'automne 2023, le département s'est désengagé du dossier, compte tenu de l'analyse des risques. L'INRIA entre-temps décide de sa future implantation sur le site de Satory. Coût de l'opération : 50 M€. Pour lancer l'opération, l'Etat souhaitait sécuriser le financement.

Mai 2024, brutalement, le dossier réapparaît au Chesnay-Rocquencourt, lors d'un conseil municipal privé dédié, informant l'ensemble des élus de l'acquisition, pour 50 M€ + 10 M€ de démolition-désamiantage du terrain occupé par l'INRIA.

11 juin 2024, conseil municipal décidant que l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF) acquière les 116 699 m² pour un montant de 50 M€ pour le compte de la commune, un coût largement surévalué.

13 juin 2024, signature de la promesse de vente entre l'État et l'EPFIF qui porte l'opération pour le compte de la commune, avec un premier versement de 1M€. Le financement du terrain est assuré par l'EPFIF, sous forme d'un titre de propriété valable 10 ans.

24 juillet 2024, à noter que le plan d'aménagement, sans appel à projets, est imposé par CITALLIA aménageur.

29 novembre 2024, signature de l'acte notarié d'achat avec dérogation exceptionnelle de déclassement du terrain en raison de l'occupation de l'INRIA.

20 mars 2025, création de la ZAC Voluceau.

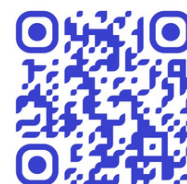
3 juillet 2025, le conseil municipal désigne officiellement CITALLIA (SPL) comme aménageur principal du site.

Début 2026, la ville est déjà engagée pour 41 M€ au travers de cet acte de vente (2024 - 1 M€, 2025 - 40 M€). Le solde, 9 M€ en 2026.

À cela s'ajoutent :

- un terrain occupé par l'INRIA sans indemnisation
- la libération des terrains lors du déménagement de l'INRIA, au plus tard en 2029
- une opération qui recherche un équilibre financier par une densification

➔ Notre équipe souhaite revoir ce projet et vous proposer des alternatives.



LE TRAIN DE DÉPENSES DU MAIRE ACCÉLÈRE

ÉVOLUTION DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2022 - 2026

	13/04/2022	04/10/2023	11/04/2024	09/04/2025	26/05/2025	03/07/2025
Rénovation école Langevin	12 200 000	14 095 000	14 095 000	14 945 000	14 945 000	15 245 000
Rénovation thermique école de musique	935 500	1 123 100	1 123 100	1 123 100	1 123 100	1 123 100
Rénovation thermique vestiaires gymnase Cornelle	733 200	733 200	733 200	733 200	733 200	733 200
Création bibliothèque zac du bourg	1 206 000	2 015 000	2 015 000	2 015 000	2 015 000	2 015 000
Rénovation du stade Michaux		750 000	2 450 000	2 950 000	2 950 000	2 950 000
Relocalisation des services publics				1 500 000		1 500 000
	15 074 700	18 716 300	20 416 300	23 266 300	21 766 300	23 566 300

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION